

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
de la paroisse Sainte-Marie d'Orléans
tenue le dimanche 11 février 2018, à 14 h**

Présences : Les abbés Léo Villeneuve (curé) et Apollinaire Ntamabyaliro (assistant-curé) et selon la liste des signatures : Lou B. Beauchesne, Jean-Claude Baril, Louis Brousseau, Colleen Carrière, Gérard Carrière, Viviane Côté-Maxwell, Ronald Fauvel, Dollard Guillemette, Marguelita Jean-Baptiste, Muguma Kahasha, Marcel Lachance, Lise Lagroix, Robert Lagroix, Daniel Lamothe, Rémi Lapierre, Jean-Pierre Lapointe, Hélène Laporte, Yvon McNicoll, Jean Parker, Suzanne Provost, Gaston Savage et André W. Tessier.

L'assemblée générale annuelle commence à 14 h 05.

1. Accueil

Le curé Léo Villeneuve est heureux d'accueillir toutes les personnes qui ont choisi d'assister à l'assemblée générale annuelle, malgré la menace de pluie verglaçante.

2. Prière et mot de bienvenue

Le curé Léo Villeneuve entame l'assemblée par une prière à l'Esprit Saint pour lui demander d'éclairer les échanges et discussions de ce jour. Il souhaite la bienvenue à chacune et chacun, en les remerciant de leur soutien aux diverses activités paroissiales. Leur présence ici aujourd'hui en est un signe tangible.

3. Élection à la présidence et au poste de secrétaire

Les nominations proposées par le curé Léo Villeneuve (Colleen Smith à la présidence et Hélène Laporte au poste de secrétaire) sont adoptées à l'unanimité.

Motion : Ronald Fauvel

Appui de la motion : André Tessier

Le curé Léo Villeneuve prend quelques minutes au début de l'assemblée pour souligner que l'église Sainte-Marie est officiellement reconnue comme église verte depuis mercredi. L'église répond aux divers critères exigés pour cette reconnaissance, notamment ne plus utiliser de bouteilles d'eau et privilégier l'usage de pichets, la consommation de l'eau potable du robinet; l'utilisation de verres, assiettes et autres objets recyclables lors des réceptions; le remplacement des lumières traditionnelles par des lumières led pour des raisons de préservation de l'énergie et d'économie; le compostage; le recyclage des déchets (grâce au travail du concierge Ronald Soulière); l'identification et la protection des arbres sur le terrain. L'église recevra sous peu son certificat d'église verte. La date reste à confirmer, mais la paroisse a proposé à cette fin les 24 et 25 février.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le point 6 est rayé de l'ordre du jour. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Motion : Jean-Pierre Lapointe

Appui de la motion : Maria-Chantal Eynoux

5. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017

a) *Adoption du procès-verbal*

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Motion : Lou Beuchesne

Appui de la motion : Louis Brousseau

b) *Affaires découlant*

Comité des réfugiés – suite à la dissolution du comité. Il est précisé que le comité des réfugiés a présenté son rapport final à l'AGA de 2016. Le comité est maintenant dissous. Il n'y a rien d'autre à reporter sur le sujet.

6. Conseil paroissial de pastorale (CPP) – rapport du président

Le président Jean-Pierre Lapointe passe en revue les grandes lignes de son rapport écrit. Il commente sur la nature consultative plutôt que décisionnelle du CPP, sur sa mission de veilleur et d'éveilleur, puis présente les membres du CPP. Il fait ensuite un survol de l'année 2017, expliquant qu'il s'agit d'une année de transition avec le départ de l'abbé Michel Pommerville, nommé curé des paroisses Saint-Jacques d'Embrun et Sainte-Thérèse d'Avila de Marionville; l'installation de l'abbé Léo comme curé de l'unité pastorale Notre-Dame-de-la-Mer-Bleue (église Sainte-Marie, chapelle Saint-Claude, église Notre-Dame-des-champs, Saint-Laurent de Carlsbad Spring et Saint-Hughes de Sarsfield) ainsi que la nomination de l'abbé Apollinaire Ntamabyaliro pour l'assister dans cette charge. C'est une lourde responsabilité pour deux prêtres : très vaste territoire, 5 lieux de cultes, 9 écoles de cycle primaire et 2 de cycle secondaire, 4 résidences pour personnes âgées. Il en résulte un certain sentiment d'impuissance à bien répondre aux besoins des paroissiennes et paroissiens de l'unité pastorale, et par ricochet, un stress grandissant pour plusieurs des personnes en cause dans la saine gestion de cette unité. À cet égard, il mentionne une démarche en cours auprès de Mgr Terence Prendergast afin de trouver des solutions aux problèmes avec lesquels doivent composer l'abbé Léo, l'abbé Apollinaire ainsi que le personnel et les bénévoles se partageant cette responsabilité.

Il aborde plus spécifiquement le volet pastoral. Le thème annuel que l'archevêché d'Ottawa propose aux paroisses est « La famille, foyer d'amour, de miséricorde et de joie ». Il revient aux paroisses d'en concevoir la mise en œuvre dans leur milieu respectif. C'est un défi pour les CPP. La vision pastorale proposée par l'archevêché d'Ottawa pour les trois années est la suivante : « Susciter la prochaine génération de disciples missionnaires ». Cela consiste en la formation en paroisse de leaders pour l'évangélisation de l'avenir, le partage du message évangélique et sa mise en œuvre dynamique et concrète dans notre société actuelle, tant pour les jeunes que les moins jeunes. Il dresse la liste de certaines initiatives prises, à l'étude ou appuyées par le CPP. Il mentionne aussi certaines activités marquantes de l'année auxquelles a collaboré le CPP. Le développement des initiatives pastorales se fait en paroisse, mais aussi dans l'unité pastorale Notre-Dame-de-la-Mer-Bleue et dans la région pastorale II. Des rencontres périodiques ont lieu à ces divers paliers afin de partager les idées et d'approfondir des préoccupations communes. Jean-Pierre remercie l'abbé Léo, l'abbé Apollinaire et les nombreuses autres personnes qui appuient le CPP tout au long de l'année.

Il termine en invitant l'engagement au CPP, car du sang neuf est très efficace pour générer des idées nouvelles. Il y a trois postes à pourvoir au CPP.

Le rapport donne lieu à un partage d'idées sur la démarche en cours relativement à la lourdeur de la charge pastorale de l'unité Notre-Dame-de-la-Mer-Bleue. Il est suggéré qu'il serait utile d'avoir en main des chiffres précis sur l'état de la pratique ici par rapport à dans d'autres paroisses, sur l'ampleur de la charge pastorale ici et ailleurs, des données sur le développement du territoire desservi ici et l'accroissement des besoins qu'on peut prévoir à assez courte échéance. On souligne que dans l'état actuel des choses il est difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver du temps pour penser à l'avenir. Il est suggéré qu'il y aurait lieu de développer un plan stratégique, de repenser ses façons de faire, de prioriser ses actions afin de libérer du temps pour se donner une vision d'avenir et ouvrir la porte à de nouvelles initiatives. On arrive à un point tournant. Il faut amorcer une réflexion pour l'avenir et la revitalisation de la pratique religieuse. L'abbé Apollinaire explique le malaise ressenti comme prêtre et pasteur devant la lourdeur actuelle de la charge pastorale confiée à l'abbé Léo et lui-même. Il se sent de passage seulement dans les divers lieux de cultes, sans possibilité de prendre le temps de connaître les gens et de développer des liens plus significatifs avec eux. En raison de la rotation constante et rapide d'un lieu de culte à un autre, il se sent un peu étranger partout.

7. Conseil des affaires temporelles (CAT)

a) Rapport du président

Le président Lou Beauchesne décrit le mandat du CAT et en présente les membres. Une correction est apportée au rapport : dans la liste des membres, il faut lire Muguma Kahasha. Il dresse une liste des projets entrepris et réalisés durant l'année et offre ses remerciements aux personnes ou organismes qui y ont collaboré.

b) États financiers 2017

Rémi Lapierre rend compte de l'état des finances pour l'année 2017. Il conclut que financièrement parlant, la paroisse se porte très bien. Une question est soulevée relativement au placement aux Fonds de prêts aux paroisses, qui correspond grosso modo au solde hypothécaire, à savoir s'il n'y aurait pas lieu de liquider la créance avec cet argent. On note que ce montant sert de fonds de prévoyance afin d'avoir les liquidités nécessaires pour couvrir les dépenses imprévues qui peuvent survenir à tout moment puisque le bâtiment a maintenant 20 ans (par exemple, la toiture). Sur la question de l'intérêt versé sur l'argent placé dans ce fonds, il précise que l'intérêt est de 3,5 %.

c) Prévisions budgétaires pour 2018

Aucun rapport imprimé n'est disponible aujourd'hui, mais on pourra le consulter sur le site Internet de la paroisse dès mercredi. Rémi Lapierre précise que le budget pour 2018 est sensiblement le même. Grâce à l'installation des lumières led, on prévoit réaliser des économies de 250 à 300 \$ par année. Les lumières autrefois installées dans l'église ont été réutilisées dans les salles. Sur le plan du système de son et des nouveaux écrans, les Chevaliers de Colomb ont déjà contribué 9 000 \$ à ce projet; la paroisse a aussi reçu un don anonyme de 5 000 \$ pour ce projet.

La différence de montants pour les quêtes commandées et spéciales de 2017 s'explique par les collectes spéciales, entre autres pour l'accueil des réfugiés et pour Haïti à la suite de l'ouragan qui a ravagé le pays. Une autre explication est la date d'entrée des paiements.

On s'informe si la lettre pour la dîme a été envoyée aux personnes qui ont demandé le baptême ou d'autres sacrements. La réponse est oui.

8. Questions, suggestions

Viviane Côté-Maxwell demande que les documents pour l'AGA soient rendus disponibles plus tôt afin qu'on puisse en faire la lecture avant le jour même de l'assemblée. On pourrait les transmettre par courriel ou encore simplement en les diffusant sur le site Internet de la paroisse. Il serait bon de faire savoir aux gens, par exemple dans le bulletin paroissial, à quel moment on peut consulter ces documents.

Quelques remarques sont faites relativement aux nouveaux écrans installés dans l'église. On note que la lampe du sanctuaire ainsi que les projecteurs à l'avant de l'église obstruent la vue à certains endroits dans l'église. Rémi Lapierre explique qu'il avait reçu le mandat de conserver la pureté de l'église, de tenir compte de l'utilisation de l'église, par exemple de l'emplacement de la crèche. Il indique qu'on n'allume pas les projecteurs à l'avant de l'église, puisque les lumières led assurent un éclairage suffisant. Il est très probable qu'on les enlèvera. Pour la lampe du sanctuaire, c'est plus difficile. Si on la monte, le concierge ne sera pas en mesure de la descendre facilement pour changer le cierge et l'allumer. Mais la question est à l'étude.

Muguma Kahasha aimerait qu'on puisse présenter à la prochaine AGA des données démographiques sur la vie paroissiale (baptêmes, sacrements, etc.)

Gaston Savage présente une motion d'ajout au personnel du bureau afin de faciliter le travail administratif et de libérer du temps pour amorcer une réflexion organisée sur l'avenir de la paroisse. Yvon McNicoll appuie cette motion. L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.

9. Élections

Il y a 3 postes à pourvoir au CPP; aucun, au CAT. Une seule personne avait manifesté de l'intérêt pour le CPP sur les feuilles d'engagement. Jean-Pierre a communiqué avec elle, mais celle-ci n'est pas prête à présenter sa candidature. Une personne de l'assemblée accepte de devenir membre du CPP : Marguelita Jean-Baptiste. Bienvenue Marguelita. Au plaisir de t'accueillir lors de la prochaine réunion du CPP, le deuxième mardi du mois, à 19 h 30.

10. Mot de la fin

Pour clore l'assemblée, le curé Léo Villeneuve exprime ses remerciements à la présidente, à la secrétaire, au CPP, au CAT ainsi qu'à tous les bénévoles de la paroisse. Il y a 31 comités à la paroisse Sainte-Marie. Les bénévoles sont indispensables pour la vie d'une paroisse. Enfin il exprime sa gratitude à l'abbé Apollinaire pour sa présence et son apport en paroisse; aux diacres qui collaborent dans la mesure de leur disponibilité (deux sont encore actifs sur le marché du travail et l'un est très malade), au personnel du bureau (son bras gauche - Lise et son bras droit - Aline), à Bernadette Koala, préposée à la pastorale, qui prête très volontiers son concours à

l'équipe administrative selon sa disponibilité et enfin à Ron Soulière qui veille avec soin à notre église et à la protection de la création. L'abbé Léo est fier de l'excellente réputation d'accueil de son personnel. En dernier lieu, il tient à remercier les personnes présentes à l'assemblée de ce jour. La paroisse est vivante grâce à vous.

Yvon McNicoll, toujours soucieux de la bonne santé des gens, lance un appel aux personnes qui aimeraient recevoir une formation dans l'utilisation du défibrillateur cardiaque, dont la paroisse est maintenant munie. Il souligne que des cours de trois heures sont offerts périodiquement, gratuitement, au Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa (RAFO) sur le chemin Navan et au Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) sur la rue Carrière. Dollard Guillemette et lui-même seraient heureux de fournir plus de renseignements à ce sujet aux personnes intéressées.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15 h 35.

Motion : Viviane Côté-Maxwell